

# Le Female Founder Challenge, un concours pour faciliter le financement des entrepreneures

En juin dernier, VivaTech accueillait le premier concours Female Founder Challenge. L'objectif était simple : valoriser les entrepreneures et réveiller les VCs. Une charte SISTA et 12 mois plus tard, le challenge reprend du service avec quelques nouveautés.

---

Inutile de se le cacher, les femmes rament toujours à trouver les finances nécessaires pour monter leur entreprise dans la tech. *« Les investisseurs commencent à en prendre conscience mais les inégalités liées au financement des startups fondées par des femmes restent toujours trop fortes. En Europe, 92% des fonds ont été investis dans des startups fondées par des hommes. Le secteur de la tech doit être plus mixte et inclusif »* constate Julie Ranty, directrice de VivaTech.

Même constat du côté de la Société Générale : *« en France, une femme a 30% de chance en moins de lever des fonds. Il faut saisir chaque occasion pour favoriser l'accès au financement des projets portés par les femmes. C'est un enjeu de diversité et aussi de performance dans le monde de la tech »* explique Claire Calmejane, directrice de l'innovation du groupe.

En effet, plusieurs études montrent que la mixité et l'inclusion sont positifs pour les entreprises. Dans un [rapport](#) publié par l'Organisation internationale du travail en 2019, 57,4% des entreprises interrogées disent que la mixité améliore les performances globales de la société et 56,8% qu'elle permet une meilleure rétention des talents.

## Une prise de conscience à concrétiser

Pas besoin, pour autant, d'être totalement négatif. La signature de la [Charte SISTA](#) par 56 fonds d'investissements confirme l'émergence d'une volonté de diversification des financements.

*“De nombreux biais prédominent encore. 65% des questions posées aux entrepreneures par des VCs sont orientées vers le préventif. On leur demande comment elles réagiront à telle ou telle difficulté alors qu'on interroge les hommes sur ce qu'ils feront des sommes investies”* explique Caroline Ramade, fondatrice de [50inTech](#), une plateforme de mise en relation entre entrepreneurs et VCs. Pour combattre ces biais, il « *faut que les fonds intègrent davantage de femmes dans leurs équipes, en tant que Partner, pas seulement comme Associate* ». Pour qu'un véritable changement de comportement s'opère, « *et que des deals plus inclusifs et diversifiés soient opérés, un point de bascule a été établi à 30% de femmes VCs* » poursuit la fondatrice de 50inTech.

La brique à laquelle s'attaque le Female Founder Challenge est d'abord celle du passage de la prise de conscience à la mise en mouvement. *“Les fonds se plaignent encore beaucoup de ne pas avoir de pipeline”* alors que 15% des startups européennes sont fondées ou cofondées par des femmes. Le concours mis en place par VivaTech et 50inTech vise surtout à mettre *“en relation et rapprocher”* les VCs et les entrepreneures.

*À lire aussi*

---

[30% de femmes dans leur direction pour 2022 : l'objectif de 45 groupes high tech](#)

# Cibler trois startups où investir d'urgence

Lors de la précédente édition, Caroline Ramade avait reçu environ 400 candidatures de 55 pays, ce qui prouve ce besoin mondial de visibilité et de financement du côté des fondatrices d'entreprise.

Pour cette seconde édition, les règles évoluent un peu. Un comité composé de fonds tels qu'United Square, Atomico, M12 ou encore Balder Capital Ltd réaliseront une première sélection. Cette année, il n'y aura plus 60 semi-finalistes mais seulement 30, pour *“leur offrir un vrai moment privilégié lors des Office Hours que nous organisons avec une quarantaine de VCs”*. Autre nouveauté, des fonds investissant en série B seront également présents. *« La première levée est la plus compliquée, ensuite, les montants sont plus importants »* précise Caroline Ramade, désireuse de mettre le pied à l'étrier de toutes ces femmes qui ont des projets à défendre.

Une rencontre avec l'ensemble des directeurs et directrices de l'innovation présents sur le salon VivaTech leur sera également proposée.

Une dizaine de finalistes “pitcheront” ensuite leur projet devant un jury d'investisseurs internationaux. *“Il ne s'agira pas de 10 minutes de présentation mais bien d'un échange, nous parlons tout de même d'investissements”* souligne Caroline Ramade. Ces 10 pépites bénéficieront également d'un portrait sur le site de 50inTech pour les aider à accroître leur visibilité.

À l'issue des sélections, il ne restera que trois représentantes de chaque catégorie (seed, série A, série B). *“Ce seront les trois startups dans lesquelles il faut impérativement investir”* explique Caroline Ramade. Car c'est là tout l'intérêt, déclencher des levées de fonds et des accompagnements.

Les startups fondées ou cofondées par des femmes, en early comme en last stage, peuvent candidater jusqu'au 27 mars 2020, la sélection des finalistes sera opérée en avril pour une annonce début mai.